Une enquête de la statistique publique

L'**Institut national de la statistique et des études économiques** (Insee) a pour mission de collecter, analyser et diffuser des informations sur l'économie et la société française sur l'ensemble de son territoire.

Les **Services statistiques ministériels** (SSM) réalisent les opérations statistiques dans leur domaine de compétence. L'Insee coordonne les travaux des différents SSM avec qui il compose le Service statistique public. L'Insee et les SSM décident, en toute indépendance, des méthodes, des normes et des procédures pour l'établissement des statistiques et leur publication.

Des opérations statistiques officielles

Les enquêtes statistiques réalisées par les statisticiens publics sont reconnues d'**intérêt général** par le Conseil national de l'information statistique (Cnis).

Un cadre juridique strict

Les enquêtes réalisées par l'Insee sont conformes à la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, ***la coordination et le secret en matière de statistique****.*

Les traitements de vos données personnelles sont soumis *au Règlement général sur la protection des données (RGPD)* ***et à la loi Informatique et Libertés****.*

Le secret statistique garantit la confidentialité de vos réponses !

NOUS SUIVRE

Abonnez-vous à nos lettres d'information

- **Insee.net actualités** (abonnement sur insee.fr)
- La **lettre d'information** de votre région

NOUS CONTACTER

- par courriel : rubrique « **Aide** » accessible en haut à droite de la page d'accueil d'insee.fr
- par téléphone : **09 72 72 40 00*** du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

*(*numéro non surtaxé)*

Retrouvez les études et données de l'Insee en libre accès sur insee.fr

Conception / Réalisation LATITUDE Nantes - www.agence-latitude.fr - 0277/23 - Crédits photos : AdobeStock® - The noun project - septembre 2024

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ENQUÊTE

LES RESSOURCES et CONDITIONS de VIE

Insee — Mesurer pour comprendre

STATISTIQUE PUBLIQUE